

SARL AUTO ECOLE CONDUITE PLUS
5 J RUE FRANÇOIS MERMET
69160 TASSIN LA DEMI LUNE
AGRMT : E0706911260
Tel :04.78.34.36.69
@ :autoecole-conduiteplus@hotmail.fr



DÉROULEMENT

À LA CATEGORIE « A1, A2 » DU PERMIS DE CONDUIRE

Les enjeux de la formation à la conduite

La dimension sociale de l'usage de la motocyclette, au même titre que l'automobile, se développe fortement. Au-delà du plaisir de conduire et des loisirs, il devient aussi un outil pratique de déplacement pour les études, le travail, etc.

Les conducteurs de motocyclette sont largement surexposés pour ce qui est du risque routier.

L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit donc être poursuivi.

L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-être, savoir-faire, et savoir-devenir.

Apprendre à conduire une motocyclette est une démarche éducative exigeante et ce livret va vous guider dans votre progression avec l'aide de votre formateur, enseignant diplômé de la sécurité routière.

Le déroulement de la formation

La conduite d'une motocyclette présente de réelles spécificités qu'il faut être en mesure de correctement maîtriser.

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences théoriques et pratiques qu'un conducteur de motocyclette responsable et autonome doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Au travers de ce programme, avec l'aide de votre formateur, vous allez apprendre et comprendre les règles du code de la route (notamment celles qui concernent plus spécifiquement le type de véhicule que vous apprenez à conduire) mais aussi apprendre et comprendre le rôle de l'équipement du motard, les moyens de maîtriser la conduite d'une motocyclette à allure faible et soutenue, la nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers et d'adopter des comportements de conduite citoyens et responsables, la nécessité de la prise de conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres conducteurs.

Ce programme vous permet également de pratiquer l'auto-évaluation de vos analyses, décisions, actions et choix de conduite.

Votre formateur est à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

SARL AUTO ECOLE CONDUITE PLUS
 5 J RUE FRANÇOIS MERMET
 69160 TASSIN LA DEMI LUNE
 AGRMT : E0706911260
 Tel :04.78.34.36.69
 @ :autoecole-conduiteplus@hotmail.fr



Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences indispensables pour la conduite d'une motocyclette.

Ces grilles détaillent, pour chaque sous-compétence associée, les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

Pour chaque sous-compétence associée, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous en précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

De plus, pour chacune des sous-compétences associées qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition au sein de chacune des quatre grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire. Pour l'épreuve pratique l'établissement accompagne l'élève lui fournissant le véhicule de la catégorie, encadré par un enseignant de la conduite titulaire d'une autorisation d'enseigner.

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque		
	E	0	1	2	3			
Connaître et maîtriser son véhicule								
Savoir s'équiper et s'installer								
Savoir se positionner sur le véhicule en circulation, connaître et utiliser les commandes								
Appréhender la route								
Prendre l'information								
Adapter son allure aux circonstances								
Appliquer la réglementation								
Partager la route avec les autres usagers								
Communiquer avec les autres usagers						0	0	0
Partager la chaussée						0,5	0,5	0,5
Maintenir les espaces de sécurité						1	1	1
Sous-totaux								
Courtoisie								
Total général								

SARL AUTO ECOLE CONDUITE PLUS
5 J RUE FRANÇOIS MERMET
69160 TASSIN LA DEMI LUNE
AGRMT : E0706911260
Tel :04.78.34.36.69
@ :autoecole-conduiteplus@hotmail.fr



Comment se déroulent les examens ?

L'épreuve théorique se déroule dans un centre d'examen géré par un opérateur privé agréé, l'école de conduite se charge de la prise de rendez-vous pour l'examen.

L'épreuve se passe sur une tablette en individuel, c'est une épreuve de type QCM (questionnaire à choix multiple)

Les candidats sont reçus à l'examen à partir de 35 bonnes réponses sur 40 questions.

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire des catégories A1 et A2 comporte deux phases :

- la première : hors circulation ;
- la seconde : en circulation.

Ces deux phases de l'épreuve pratique sont évaluées par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

L'évaluation de l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

L'épreuve hors circulation constitue une admissibilité pour l'épreuve en circulation.

L'objectif de cette épreuve est d'évaluer le niveau des savoirs et savoir-faire que vous avez acquis : code de la route, sécurité et signalisation routières, équilibre et stabilité, connaissance et emploi des accessoires et commandes du véhicule, freinage, etc.

L'objectif de l'épreuve en circulation est d'évaluer le niveau des connaissances, des compétences techniques et comportementales que vous avez acquises pour circuler en toute sécurité.

Cette épreuve se déroule dans un environnement varié où le candidat doit notamment :

- emprunter des routes droites, négocier des virages ;
- changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération ;
- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- dépasser et croiser des véhicules ;
- quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt ;

SARL AUTO ECOLE CONDUITE PLUS 14 RUE ROGER SALENGRO 69009 LYON
N° TVA Intracommunautaire :FR44478325764 N° SIRET :47832576400015
Code NAF : 8553Z RCS : 478325764 LYON

SARL AUTO ECOLE CONDUITE PLUS
5 J RUE FRANÇOIS MERMET
69160 TASSIN LA DEMI LUNE
AGRMT : E0706911260
Tel :04.78.34.36.69
@ :autoecole-conduiteplus@hotmail.fr



- prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule.

L'expert réalise un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte. L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

SARL AUTO ECOLE CONDUITE PLUS
5 J RUE FRANÇOIS MERMET
69160 TASSIN LA DEMI LUNE
AGRMT : E0706911260
Tel :04.78.34.36.69
@ :autoecole-conduiteplus@hotmail.fr



DÉROULEMENT

À LA CATÉGORIE « A » DU PERMIS DE CONDUIRE

Les enjeux de la formation à la conduite

La dimension sociale de l'usage de la motocyclette au même titre que l'automobile, se développe fortement. Au-delà du plaisir de conduire et des loisirs, il devient aussi un outil pratique de déplacement pour les études, le travail, etc. Les conducteurs de motocyclette sont largement surexposés pour ce qui est du risque routier. L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit être poursuivi.

L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-être, savoir-faire et savoir-devenir.

Le déroulement de la formation

Cette formation est réalisée sous la présence constante et effective d'un enseignant titulaire de l'autorisation d'enseigner la conduite des motocyclettes.

Elle s'inscrit dans une démarche « postpermis » et a notamment pour objectifs :

- d'amener à la compréhension d'apports théoriques essentiels et/ou spécifiques, à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW ;
- de comprendre l'utilité de maîtriser les savoir-faire et techniques simples mais indispensables à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW ;
- de travailler, notamment sur le processus détection-analyse-décision et action, dans le cadre d'un audit de conduite.

Séquence 1. — Théorie (durée : 2 heures)

Présentation : Explications et échanges sur les thèmes suivants : accidentalité, détectabilité, vitesse, conduite et produits psychoactifs.

Présentation : l'(es) élève(s) est (sont) amené(s) à s'exprimer sur leurs pratiques et expériences de la conduite moto, sous forme d'un tour de table en cas de formation collective, à partir des éléments suivants : type de permis détenu(s) et année(s) d'obtention, nombre de kilomètres parcourus par an, type de motocyclette(s) utilisée(s), perception des dangers de la route, attentes à l'égard du stage...

Accidentalité, vitesse, détectabilité :

Présentation par l'enseignant, des statistiques globales de l'accidentalité routière et de celles spécifiques à la conduite des motocyclettes.

Sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite des motocyclettes et aux quatre principaux cas d'accidents impliquant les motocyclettes.

Explication et échanges sur les comportements par rapport au phénomène vitesse :

- vitesse et perception visuelle ;

SARL AUTO ECOLE CONDUITE PLUS
5 J RUE FRANÇOIS MERMET
69160 TASSIN LA DEMI LUNE
AGRMT : E0706911260
Tel :04.78.34.36.69
@ :autoecole-conduiteplus@hotmail.fr



- vitesse et trajectoire : regard, freinage, maintien de l'allure et accélération ;
- vitesse et conséquences sur l'équilibre, la force centrifuge, le freinage, l'adhérence.

Explication et échanges sur les raisons du caractère indispensable du port des équipements de protection pour la sécurité et sur les conséquences, pour l'intégrité physique du motard, de l'absence d'équipement ou d'un équipement inadapté en cas d'accident et/ou de chute.

Conduite et produits psychoactifs :

Statistiques : lien entre produits psychoactifs (notamment alcool, drogues et médicaments) et accidentalité routière.

Explications et échanges sur les effets psychologiques et physiologiques des produits psychoactifs dans le cadre de la conduite.

Les sanctions.

Séquence 2. — Maniabilité hors circulation (durée : 2 heures) **(Durant cette séquence, chaque élève doit disposer d'une motocyclette).**

L'objectif de cette séquence n'est pas de reproduire les exercices exigés lors de la formation en vue de l'obtention du permis de conduire de la catégorie A2.

Il s'agit de s'adapter à un nouveau véhicule (puissance accrue, poids, réactions modifiées à l'accélération et au freinage...) et surtout de démontrer la nécessité d'anticiper et d'adapter son comportement pour éviter la gestion de situations dangereuses. La réalisation des exercices est laissée au choix du formateur, à partir des thématiques listées ci-dessous ; ces exercices peuvent être réalisés avec un passager.

Explications et travail sur les situations de changements de direction à droite et à gauche :

- mouvements et positionnements du regard ;
- mouvements et positionnements de la tête et du corps ;
- comprendre l'utilité du slalom au regard de la réalité des situations rencontrées en circulation et réalisation d'exercices.

Explications et travail sur le freinage :

- Utilisation du frein avant et du frein arrière, de façon dissociée ;
- Utilisation du frein avant et du frein arrière, de façon concomitante ;
- Explications sur le transfert des masses ;
- Comment s'arrêter et repartir en courbe.

Explications et travail sur les techniques d'inclinaison :

- Réalisation d'exercices sur l'inclinaison de la machine : travail du guidon, des pieds et des genoux.

SARL AUTO ECOLE CONDUITE PLUS
5 J RUE FRANÇOIS MERMET
69160 TASSIN LA DEMI LUNE
AGRMT : E0706911260
Tel :04.78.34.36.69
@ :autoecole-conduiteplus@hotmail.fr



**Séquence 3. — Circulation et clôture de la formation (Durée : 3 heures)
(Pour cette séquence une seule motocyclette est utilisée).**

Circulation :

L'objectif de cette séquence est de réaliser un audit de la conduite du ou des élèves, principalement axé sur la perception, l'analyse, la prise de décision et l'action.

- la séquence de circulation s'effectue avec un maximum de quatre élèves ;
- dans le véhicule suiveur prend place l'enseignant, installé au poste de conduite, en liaison radio avec l'élève conducteur de la motocyclette ainsi que, le cas échéant, au maximum trois autres élèves en situation d'écoute pédagogique ;
- Chaque élève effectue 30 minutes au minimum de conduite, à l'issue desquelles 10 minutes sont consacrées au bilan de sa prestation.

Ce bilan comprend :

- Le ressenti de l'élève sur sa prestation ;
- Dans le cas d'une formation collective, un échange avec les autres élèves sur ce qu'ils ont perçu de la prestation ;
- Un bilan de cette prestation, réalisé par l'enseignant de la conduite, selon toute méthode à sa convenance, accompagné d'explications et de conseils en lien avec la conduite de motocyclettes d'une puissance supérieure à 35 kW ;
- Clôture de la formation (20 minutes), échanges et bilan de la journée de formation (sous forme d'un tour de table en cas de formation collective).

SARL AUTO ECOLE CONDUITE PLUS
5 J RUE FRANÇOIS MERMET
69160 TASSIN LA DEMI LUNE
AGRMT : E0706911260
Tel :04.78.34.36.69
@ :autoecole-conduiteplus@hotmail.fr



DÉROULEMENT

À LA CATÉGORIE « B » DU PERMIS DE CONDUIRE

Les enjeux de la formation à la conduite

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société.

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route.

L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante.

Le déroulement de la formation

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites.

Vous allez au travers de ce programme comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques.

Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur sera à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

SARL AUTO ECOLE CONDUITE PLUS 14 RUE ROGER SALENGRO 69009 LYON
N° TVA Intracommunautaire :FR44478325764 N° SIRET :47832576400015
Code NAF : 8553Z RCS : 478325764 LYON

SARL AUTO ECOLE CONDUITE PLUS
 5 J RUE FRANÇOIS MERMET
 69160 TASSIN LA DEMI LUNE
 AGRMT : E0706911260
 Tel :04.78.34.36.69
 @ :autoecole-conduiteplus@hotmail.fr



Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.

Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences. Elles détaillent les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

Pour chacun des objectifs de votre programme, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

De même, pour chacun des objectifs, qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des autoévaluations sont à votre disposition sur chacune des quatre grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire. Pour l'épreuve pratique l'établissement accompagne l'élève lui fournissant le véhicule de la catégorie, encadré par un enseignant de la conduite titulaire d'une autorisation d'enseigner.

CERTIFICAT D'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE (Mod. H)
N° : _____ **SÉRIE** _____

EXEMPLAIRE ADMINISTRATION

Date : ____/____/____ Centre : _____ N° de département : ____

L'expert(e) - Nom : _____ Chargé(e) de l'évaluation de l'épreuve en circulation de : _____
 Mme, Mlle, M.// : _____ Prénom : _____

Délégation à la sécurité et à la circulation routières. Catégorie de permis sollicitée : A A1 B B1 C C1 D D1

Admisse de la demande à l'examen de l'intéressé(e) : ____/____/____ à : _____
 N° de département : ____ ou pays : _____ déjà titulaire des catégories de permis : _____
 Régularisation (dispensé) d'épreuve pratique (Art. R 224-20 du Code de la Route) N° de permis : _____

Résultat d'examen
 (ajouter la mention correspondante etayer celle inutile)
FAVORABLE
INSUFFISANT
 Examen non mené à son terme

Codes spécifiques :
 01 101 502 103 105 Ar
 106 jusqu'à : _____
 Vaut titre de conduite à compter du : ____/____/____
 Visite médicale valide jusqu'à : ____/____/____
 Autres codes : _____

Signature : _____

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque		
	E	0	1	2	3	ions	itions	ne
Connaître et maîtriser son véhicule								
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord								
Effectuer des vérifications du véhicule								

SARL AUTO ECOLE CONDUITE PLUS
5 J RUE FRANÇOIS MERMET
69160 TASSIN LA DEMI LUNE
AGRMT : E0706911260
Tel :04.78.34.36.69
@ :autoecole-conduiteplus@hotmail.fr



Comment se déroulent les examens ?

L'épreuve théorique se déroule dans un centre d'examen géré par un opérateur privé agréé, l'école de conduite se charge de la prise de rendez-vous pour l'examen.

L'épreuve se passe sur une tablette en individuel, c'est une épreuve de type QCM (questionnaire à choix multiple)

Les candidats sont reçus à l'examen à partir de 35 bonnes réponses sur 40 questions.

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome, pendant une durée globale d'environ cinq minutes ;
- réaliser un freinage pour s'arrêter avec précision et réaliser une manœuvre en marche arrière ;
- procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière et à une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours ;
- appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs ;
- adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ;
- faire preuve de courtoisie envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

SARL AUTO ECOLE CONDUITE PLUS
5 J RUE FRANÇOIS MERMET
69160 TASSIN LA DEMI LUNE
AGRMT : E0706911260
Tel :04.78.34.36.69
@ :autoecole-conduiteplus@hotmail.fr



L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. Un échange entre l'expert et vous peut s'instaurer au cours de l'épreuve.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

SARL AUTO ECOLE CONDUITE PLUS
5 J RUE FRANÇOIS MERMET
69160 TASSIN LA DEMI LUNE
AGRMT : E0706911260
Tel :04.78.34.36.69
@ :autoecole-conduiteplus@hotmail.fr



DÉROULEMENT

AU CATÉGORIE « AM » DU PERMIS DE CONDUIRE

Définition

Un cyclomoteur est caractérisé par une cylindrée inférieure ou égale à 50 cm³ (4kW pour les cyclomoteurs électriques) et une vitesse maximale égale à 45 km/h.

On peut aussi conduire un quadricycle léger à moteur (catégorie L6e : cylindrée maxi à 50 cm³, vitesse 45 km/h).

Le permis AM est obligatoire pour conduire un deux-roues ou quadricycle dès 14 ans.

Les prérequis

Il faut avoir obtenu l'ASSR (Attestation Scolaire de Sécurité Routière) de niveau 1 ou 2 ou l'ASR pour suivre une formation pratique de 8 heures minimum assurée par une auto-école ou une association socio-éducative.

À l'issue de la formation pratique, l'établissement délivre un **Brevet de Sécurité Routière** : il correspond à la catégorie **AM** du permis de conduire.

Vous pourrez conduire un scooter dès que vous serez en possession du permis AM.

On peut :

- conduire un cyclomoteur à deux ou trois roues dont la cylindrée est limitée à 50 cm³ et la vitesse à 45 km/h,
- conduire un quadricycle léger à moteur (catégorie L6e : cylindrée maxi à 50 cm³, vitesse 45 km/h).

Déroulement de la formation :

Remplir le questionnaire :

Avant le début de la formation l'élève devra remplir un questionnaire préalable à la formation figurant dans le livret. Il vous permet de réfléchir à votre objectif (obtenir la catégorie AM du permis de conduire pour conduire un cyclomoteur ou un quadricycle léger à moteur) et de faire un point sur l'état actuel de vos connaissances théoriques et pratiques, ainsi que sur le regard que vous portez sur la conduite et la sécurité routière.

Séquence 1 : Échanges sur les représentations individuelles autour de la conduite. (30 min)

En s'appuyant sur l'analyse du questionnaire d'auto-évaluation du livret, prévu à l'annexe 1 et renseigné par l'élève avant de commencer sa formation, cette séquence a pour objectifs de permettre à l'enseignant de mieux connaître les élèves et d'adapter son enseignement puis de faciliter l'expression échanges sur le respect des règles :

SARL AUTO ECOLE CONDUITE PLUS
5 J RUE FRANÇOIS MERMET
69160 TASSIN LA DEMI LUNE
AGRMT : E0706911260
Tel :04.78.34.36.69
@ :autoecole-conduiteplus@hotmail.fr



- Signalisation.
- Règles de circulation.

Expression et échanges sur des grandes thématiques de sécurité routière :

- Vitesse.
- Consommation d'alcool ou d'autres produits.
- Utilisation de distracteurs.

Échanges sur l'influence du comportement des autres usagers de la route sur son propre comportement de conducteur.

Séquence 2. Formation à la conduite hors circulation. (1h minimum)

Elle doit permettre l'acquisition des connaissances et compétences suivantes :

- Les équipements obligatoires pour la conduite d'un cyclomoteur : leurs rôles.
- La connaissance des principaux organes du véhicule (cyclomoteur ou quadricycle).
- Les contrôles indispensables du véhicule pour l'entretien et le maintien de la sécurité.
- La maîtrise technique du véhicule hors circulation.
- Position de conduite (bras, dos, jambes, pieds et mains) — Réglage du, ou des, rétroviseur(s).
- Pour le quadricycle : réglage du siège, du volant et des rétroviseurs.
- Démarrage et arrêt du véhicule.
- Pour les cyclomoteurs : maintien de l'équilibre et de la stabilité en ligne droite (exercices sans et avec passager).
- Ralentissement, freinage et immobilisation du véhicule — Pour les cyclomoteurs, maintien de l'équilibre et de la stabilité.
- Tourner à droite et à gauche, réalisation de virages et de demi-tours (importance du regard). Pour les cyclomoteurs, exercices sans et avec passager. Maintien de la stabilité.
- Manœuvres de freinage et d'évitement.

Séquence 3. Formation code de la route. (30min)

Cette séquence a pour objet l'acquisition ou le rappel de connaissances nécessaires et indispensables avant la séquence de formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation.

- La signalisation verticale et horizontale : connaître la signalisation et comprendre son rôle.
- Les règles de circulation : connaître les principales règles et comprendre leur rôle.
- Positionnement du véhicule sur la chaussée en ligne droite, virage et changement de direction.
- Franchissement d'intersections et régime de priorité.

SARL AUTO ECOLE CONDUITE PLUS
5 J RUE FRANÇOIS MERMET
69160 TASSIN LA DEMI LUNE
AGRMT : E0706911260
Tel :04.78.34.36.69
@ :autoecole-conduiteplus@hotmail.fr



Séquence 4. Formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique.(3h minimum)

- Démarrer le cyclomoteur ou le quadricycle léger à moteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation.
- S'insérer en sécurité dans la circulation.
- Prendre en compte la vitesse des autres véhicules et s'assurer d'être bien vu.
- Ralentir et immobiliser le cyclomoteur ou le quadricycle léger à moteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation ou pour la quitter.
- Freinage et, pour le cyclomoteur, maintien de la stabilité.
- Arrêt et départ en circulation (feux, stop).
- Ralentir pour quitter la circulation et s'arrêter.
- S'arrêter et stationner avec un cyclomoteur ou avec un quadricycle léger à moteur.
- Précautions à prendre avant de s'arrêter ou de stationner.
- Précautions à prendre pour s'insérer dans la circulation à la suite d'un arrêt ou d'un stationnement.
- Pour les quadricycles : stationner en bataille, en épi et en créneau.
- Rechercher les indices utiles : signalisation, clignotants, trajectoire, regard des autres usagers.
- Adapter l'allure en fonction de ses capacités, des possibilités du véhicule, de la signalisation, de la réglementation et des situations rencontrées (autres usagers, configuration des lieux, visibilité).
- Apprécier et maintenir les distances de sécurité latérales et longitudinales en toutes circonstances.
- Négocier un virage.
- Adopter une trajectoire sécurisée
- Choisir la position sur la chaussée.
- En ligne droite, en virage, en situation de croisement ou de dépassement.
- En tenant compte de la signalisation verticale et horizontale (marquages au sol, voies réservées).
- En intégrant les particularités des autres véhicules, notamment les véhicules lourds (gabarit, angles morts).
- Franchir les différents types d'intersections.
- Détecter et identifier le type d'intersection.
- Évaluer la visibilité.
- Adapter sa vitesse.
- Respecter les règles relatives aux ordres de passage.
- S'arrêter, le cas échéant, et repartir.
- Dégager une intersection.
- Changer de direction.
- Observer et analyser l'environnement.
- Avertir de son intention.
- Se placer. Tenir compte des particularités des autres véhicules, notamment les véhicules lourds (gabarit, angles morts).
- Adapter sa vitesse.

SARL AUTO ECOLE CONDUITE PLUS 14 RUE ROGER SALENGRO 69009 LYON
N° TVA Intracommunautaire :FR44478325764 N° SIRET :47832576400015
Code NAF : 8553Z RCS : 478325764 LYON

SARL AUTO ECOLE CONDUITE PLUS
5 J RUE FRANÇOIS MERMET
69160 TASSIN LA DEMI LUNE
AGRMT : E0706911260
Tel :04.78.34.36.69
@ :autoecole-conduiteplus@hotmail.fr



- Respecter les règles de priorité.
- Dégager une intersection.

Séquence 5. Sensibilisation aux risques. (1 h)

Cette séquence a lieu en présence de l'un au moins des parents de l'élève mineur ou de son représentant légal.

En fonction des profils identifiés, quatre thématiques, parmi les suivantes, sont traitées :

- Les risques spécifiques à la conduite des cyclomoteurs et des quadricycles légers à moteur et les cas d'accidents les plus caractéristiques impliquant ces véhicules.
- Les conséquences d'un défaut d'entretien du véhicule sur la sécurité et l'environnement (pollution atmosphérique et pollution sonore).
- Les risques dus au débridage : rappel de la réglementation et conséquences sur la sécurité et l'environnement (pollution atmosphérique et pollution sonore).
- Les produits psychoactifs et la conduite : statistiques, consommation, effets.
- La vitesse et ses conséquences sur la conduite : équilibre, adhérence, force centrifuge, freinage.
- La prise en compte des autres usagers vulnérables : piétons, cyclistes, motocyclistes.
- L'influence et la pression des pairs sur le comportement du futur conducteur.

Les observations et conseils de l'enseignant visent à faire un point sur les compétences sur lesquelles vous avez travaillé pendant la formation.

Elles sont accompagnées de conseils de l'enseignant de la conduite et de la sécurité routière, à l'attention de l'élève, pour la suite de son parcours en autonomie.

La formation doit être adaptée aux besoins spécifiques de chaque conducteur.

Ces compétences sont traitées en abordant les points suivants :

- Le pourquoi.
- Le comment.
- Les risques.
- Les influences de l'entourage.
- Le mode de vie de l'élève.
- Les pressions exercées par la société.

SARL AUTO ECOLE CONDUITE PLUS
5 J RUE FRANÇOIS MERMET
69160 TASSIN LA DEMI LUNE
AGRMT : E0706911260
Tel :04.78.34.36.69
@ :autoecole-conduiteplus@hotmail.fr



DÉROULEMENT

À LA CATÉGORIE « B78 » DU PERMIS DE CONDUIRE

Préambule

La catégorie de permis de conduire B78 est requise pour la conduite d'un changement de vitesses manuel de façon simultanée avec les autres tâches de conduite.

Les enjeux de la formation à la conduite

L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être et savoir-devenir.

L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit donc être poursuivi.

Apprendre à conduire un véhicule à changement de vitesse manuel est une démarche éducative .
Votre formateur va vous guider dans votre progression.

L'objectif de cette formation est de familiariser le futur conducteur avec ce type de véhicule.

Ces sept heures de pratique sont également l'occasion de réfléchir au comportement et a la place que chacun occupe dans la circulation.

La formation met en avant l'importance de la prise de conscience des risques et la nécessité de respecter les règles. Elle insiste également sur les avantages à adopter une conduite apaisée, respectueuses des autres et de l'environnement.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante.

Les prérequis :

Depuis le 1^{er} janvier 2017, on peut suivre une formation dispensée en auto-école de 7h et qui permet ensuite de conduire aussi bien les voitures équipées d'une boîte automatique que celles équipées d'une boîte manuelle.

Pour accéder à cette formation, il faut :

- Un délai minimal de 3 mois à compter de la réussite à l'examen du permis.
- Avoir passé le permis en boîte automatique pour des raisons de confort et non par obligation médicale (code B78).
- Il doit attendre la réception du permis définitif (sans la restriction) avant de conduire un véhicule en boîte manuelle.

La durée de la formation

- 7 heures

SARL AUTO ECOLE CONDUITE PLUS
5 J RUE FRANÇOIS MERMET
69160 TASSIN LA DEMI LUNE
AGRMT : E0706911260
Tel :04.78.34.36.69
@ :autoecole-conduiteplus@hotmail.fr



Le programme de formation

Cette formation est réalisée sous la présence constante et effective de l'enseignant titulaire de l'autorisation d'enseigner et sur un véhicule à changement de vitesses manuel, relevant de la catégorie B du permis de conduire, appartenant à l'établissement.

A l'issue de la formation, le conducteur doit être en capacité d'utiliser en sécurité un véhicule muni d'un changement de vitesses manuel de façon simultanée avec les autres tâches de la conduite.

Cette formation est pratique mais des apports théoriques indispensables sont délivrés par l'enseignant à bord du véhicule.

Dans un trafic nul ou faible, l'élève doit acquérir les connaissances et les compétences suivantes :

- Comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer sa mise en œuvre.
- Être en capacité de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité.

Dans des conditions de circulation variées, simples et complexes :

- Savoir utiliser la boîte de vitesses manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité dans les conditions de circulation précipitées et adopter les techniques de l'éco-conduite.
- Être en capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation.

SEQUENCE 1 : (Durée 2 heures)

Dans un trafic nul ou faible, l'élève doit acquérir les connaissances et les compétences suivantes :

- Comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer sa mise en œuvre
- Être en capacité de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité.

SEQUENCE 2 : (Durée 5 heures)

Dans des conditions de circulation variées, simples et complexes.
Elle permet l'acquisition des compétences suivantes :

- Savoir utiliser la boîte de vitesses manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité dans les conditions de circulation précipitées et adopter les techniques de l'éco-conduite.
- Être en capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation

SARL AUTO ECOLE CONDUITE PLUS 14 RUE ROGER SALENGRO 69009 LYON
N° TVA Intracommunautaire :FR44478325764 N° SIRET :47832576400015
Code NAF : 8553Z RCS : 478325764 LYON

SARL AUTO ECOLE CONDUITE PLUS
5 J RUE FRANÇOIS MERMET
69160 TASSIN LA DEMI LUNE
AGRMT : E0706911260
Tel :04.78.34.36.69
@ :autoecole-conduiteplus@hotmail.fr



A l'issue de la formation, le conducteur doit être en capacité d'utiliser en sécurité un véhicule muni d'un changement de vitesses manuel de façon simultanée avec les autres tâches de la conduite.

Cette formation est pratique mais des apports théoriques indispensables sont délivrés par l'enseignant à bord du véhicule.